

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

11/01800

DECISION N° /MENA/DRH/SDPAA du

20 NOV. 2025

portant mutation de madame N'GORAN AMOIN MARIE MARTHE, matricule 259711M, Conseiller à l'Extra Scolaire option
Alphabétisation dans les fonctions de Superviseur à l'issue des travaux de la Commission de Promotion et de Mutation 2025

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'Enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;
- Vu la loi n°2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale ;
- Vu la loi n°2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu le décret n°93-607 du 02 juillet 1993 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu le décret n°93-609 du 02 juillet 1993 portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu le décret n°98-740 du 22 décembre 1998 fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'État ;
- Vu le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
- Vu le décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'État et dans les Établissements Publics Nationaux ;
- Vu le décret n°2021-456 du 08 septembre 2021 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation ;
- Vu le décret n°2023-813 du 16 octobre 2023 portant Nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2023-814 du 17 octobre 2023 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1 : Madame N'GORAN AMOIN MARIE MARTHE, matricule 259711M, Conseiller à l'Extra Scolaire option Alphabétisation, précédemment coordonnateur à l'IEPP ADJAME MUNICIPALITE (DRENA ABIDJAN I) est mutée à la DRENA ABIDJAN I en qualité de coordonnateur.

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

MENA/DRH/SDPAA	1
SERVICE D'ORIGINE	1
SERVICE D'ACCUEIL	1
INTERESSEE	1



QUATTARA Drissa